LE TRAIT D'UNION



Volume 47 numéro 08; octobre 2022









Ce journal communautaire est publié par :

Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.

4, du Couvent

Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Téléphone: (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net Pour consultation: www.stbrunokamouraska.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 310 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Tombée: 20 octobre 2022





Conseil d'administration

Présidente :Constance Gagné, 492-5178Vice-présidente :Angèle Dionne 492-9690Trésorière :Sonia Gagné, 492-3779Secrétaire :Claudette Rivard 492-1612Directrice :Micheline Dionne, 492-5281

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Municipalité Saint-Bruno Myrtha St-Pierre
Angèle Dionne Constance Gagné
Equipe du journal Co-éco
Centre-Femmes La Passerelle Andrée Michaud

ABC des portages

Andrée Michaud
Ecole Saint-Bruno

Diane Cardin

Sommaire:

Page 3 : Oh la vache! - Appel à tous!

Page 4: Chronique horticole - Effectif scolaire

Page 5: Biblio

Page 6-11 : Chronique municipale

Page 11: Comité embellissement

Page 12 : Comité des loisirs - Centre-Femmes

Page 13 : Bienvenue l'abbé Messon - Place de l'église -

Capitation- Changement d'heure

Page 14: Chronique culinaire

Page 15: AGA des Habitations - 50 ans et plus

Page 16: ABC des Portages - Concert des familles

Page 17 : Centre-Femmes La Passerelle - Co-éco

Page 18: Horaire d'ouverture

Page 19-20: Commanditaires

et Communications
Québec



LE TRAIT DUNION

Oh La vache!

Avez-vous remarqué en entrant dans le village, l'oeuvre désignant une vache. On peut y apercevoir des photos mettant en lumière notre paysage rural, rivière, bois, nature, bâtiment etc..

Cette oeuvre a été réalisée suite à un appel de s lancé par la MRC de Kamouraska afin de mettre en valeur à travers l'art public les richesses des municipalités qui sillonnent la route du Haut-pays.

Les artistes proposaient une œuvre réalisée dans une municipalité et la présentait dans le cadre de cet appel de projets. Un jury était formé et une œuvre par municipalité était sélectionnée.

L'œuvre « Oh la vache! » de madame Pilar Macias a été choisie par notre municipalité. Celle-ci me confirmait avoir choisi Saint-Bruno, car elle aime bien notre joli village qui a un cachet spécial par sa configuration, se distingue par son bel environnement avec de beaux paysages, avec ses rivières sillonnant la municipalité ainsi que sa grange en plein milieu du village. Elle a découvert notre village il y a quelques années en venant y faire du ski de fond. Je l'ai questionné à savoir pourquoi avec choisi ce concept de vache, étant donné que ce n'est pas chez nous qu'on en retrouve le plus. Elle m'a dit que c'était plutôt un concept régional, de campagne et qui s'agençait bien dans notre décor. Les photos qui y figurent ont été prises sur notre territoire.

Monsieur Richard Caron, maire, me confirmait que l'an prochain, le comité embellissement mette cette œuvre en valeur par un aménagement décoratif.

Une application mobile a été créée pour que les visiteurs puissent s'orienter sur ce trajet qui débute de la Maison du Kamouraska à La Pocatière et qui se termine au parc de la rivière Fouquette à Saint-André-de-Kamouraska.

L'application servira entre autres d'intermédiaire entre les utilisateurs et le territoire. Se présentant comme une carte interactive elle dévoilera l'itinéraire et du contenu à découvrir sous différentes formes aux visiteurs qui désirent en savoir plus sur les points d'intérêts, les paysages, l'histoire, etc. (vidéos,

balado, courts textes). Cet outil évoluera avec le temps au gré des changements ou ajouts qui pourraient bonifier l'application.

Vous pouvez dès maintenant télécharger l'application Izitravel et surveiller le lancement de l'itinéraire « la route du Haut-Pays » sur celle-ci.

Rappelons que cet appel de projets pour l'art public a été créé grâce à l'Entente de développement culturel de la MRC de Kamouraska, le Fonds éolien de la MRC de Kamouraska et la participation des sept municipalités du Haut-pays de Kamouraska.

Cette initiative est un bon moyen de faire découvrir les municipalités du Haut-Pays. Il n'y a pas que le bord du fleuve qui offre de beaux paysages.

Alors bon visionnement et laissez-vous imprégner de nos beaux paysages.

Constance Gagné, pour Le Trait d'Union

Appel à tous!

Nous sommes à mettre à jour le bottin téléphonique de Saint-Bruno qui date de l'année 2010.



Depuis 2010, il y a de nouveaux résidents qui se sont ajoutés. Afin de nous permettre la production du bottin téléphonique complet et représentatif de notre population, nous demandons à ceux qui ne sont pas inscrits dans le bottin «Inter-guide» et qui aimeraient être identifiés dans celui de Saint-Bruno.

Veuillez envoyer vos coordonnées: noms et numéro de téléphone à Micheline Dionne au 418-492-5281 ou Francine Pelletier au 418-492-7803 ou à l'adresse courriel du journal au trdunion@globetrotter.net.

Merci de votre bonne collaboration.

L'équipe du journal Le Trait d'Union



Chronique horticole

Depuis plusieurs décennies j'aime jardiner fleurs, fruits et légumes. J'ai plaisir à voir pousser mes plants depuis la graine, à soigner et savourer ce que j'ai mis en terre et parfois recueillir les graines pour un nouveau cycle. À travers les années, j'ai passé par divers courants de jardinage : des engrais de synthèse au compost, des semences hybrides à celles du patrimoine et au bio.

Du potager de ville à la fermette, j'ai rêvé d'autosuffisance. J'ai voyagé sur les vagues de W H Perron, M. Gagnon de Saint-Didace et Jean-Martin Fortier de la Ferme La Grelinette. Me suivez-vous toujours?

Ma dernière lubie ? La permaculture. Je ne me propose pas en tant qu'experte mais, plutôt comme jardinière en quête d'éco-responsabilité. Je me renseigne pour mettre en pratique mes découvertes dans la mesure du possible. Je partagerai avec vous mes lectures en espérant susciter chez vous aussi l'envie de poursuivre l'aventure.

Ainsi, au fil du temps je vous écrirai sur le sujet. En préparation de la prochaine saison je vais laisser se développer un projet en rêve. Rêverez-vous aussi ? Mais enfin, de quoi parle-t-on ? Permaculture (permanent + agriculture). C'est une culture durable qui se fonde sur des principes écologiques pour reproduire les écosystèmes naturels qui sont presque autonomes. C'est clair ? Non ? Bon, nous poursuivrons cette recherche de connaissances la prochaine fois.

À la prochaine!

Andrée Michaud



Effectif de l'école

	ÉCOLE SAINT-BRUNO – Les membres du personnel							
	<u>Direction</u>		<u>Secrétariat</u>					
√	Chantal Pelletier, directrice	✓ Geneviève Lévesque						
√	Judith Goulet, aide à la direction							
	PROFESSIONNELS							
√	Stéphanie Lévesque, orthopédagogue	√	✓ Ariane Briand, psychoéducatrice					
	· ·	PÉ(ÉCIALISTES					
√	À venir, musique	✓ Alexandre Slight, éducation physique						
√	Nancy Briand, anglais							
	ENSEIG	NA	ANTES TITULAIRES					
	<u>2º & 3º année</u>		4º, 5º & 6º années					
√	Stéphanie Landry	dry ✓ Charles Bissonnette						
	Aide-pédagogique							
√	Stéphanie Lévesque	Stéphanie Lévesque						
	PERSC	NN	NEL DE SOUTIEN					
√	Mégane Vaillancourt, technicienne en éc	duco	cation spécialisée					
	SERVICE DE GARDE							
√	Caroline Lévesque							
	CONCIERGE							
√ Guy Perreault, Spécialiste du Cirage								
	LISTE DE STATISTIQUES École Saint-Bruno Direction : Pelletier, Chantal							
Statistiques générales :								
⊢	mbre total d'élèves : 22 Nombre de fil	les :	: 12 Nombre d'élèves premier cycle : 2					
╌	mre d'élèves primaire: 22 Nombre de ga mbre d'élèves préscolaire 5 ans 22 Nombre de fa							
	Nombre d'élèves prescolaire 5 ans 22 Nombre de famille : 20 Nombre d'élèves troisième cycle : 11 et primaire :							





Activités de la biblio

L'été a été bien occupé à votre bibliothèque municipale. Tout d'abord, nous avons invité nos jeunes à faire un saut dans la préhistoire afin de découvrir l'univers des Hommes de Cro-Magnon en compagnie de l'animatrice Karianne. Cette activité s'inscrit dans le cadre du Club de lecture Desjardins en collaboration avec le Réseau des bibliothèques publiques du Bas-St-Laurent afin de susciter le plaisir de lire même en vacances.

En collaboration avec Cosmos, les enfants du camp de jour ont participé à trois ateliers d'une trentaine de minutes en zoothérapie en compagnie d'une éducatrice passionnée et de ses deux acolytes canins.

Durant ces périodes la bibliothèque a offert à chaque groupe, n'étant pas en animation, la possibilité de visionner des contenus en réalité virtuelle sur l'espace, les fonds marins, les dinosaures et bien d'autres...



Nous avons clôturé notre saison estivale par une animation extérieure en recevant le camion célébrant le «livre en fête». Une remorque colorée, amusante, remplie de livres, jeux géants, chaises et hamacs... Plaisir, complicité, rires étaient au rendez-vous. Une belle réussite de collaboration avec le Réseau des bibliothèques du Bas-St-Laurent, la municipalité, les animateurs du camp de jour, Justin Dionne et Bastien Caron, nos bénévoles du comité de bibliothèque et surtout à tous nos jeunes participants, ils ont été formidables!

Cet automne nous accueillerons Mme Lise Leblanc, elle animera deux activités sur le thème de «Ruses de Pirates», elle fera découvrir à nos jeunes les pirates les plus célèbres et légendaires, leur mode de vie, leurs coutumes... On associe souvent à la terminologie des pirates les termes suivants: boucaniers, flibustiers et corsaires; en connaissez-vous la différence? Au fait, les pirates existent-ils encore de nos jours? Une belle aventure de piraterie attend nos jeunes.

Bienvenue à tous!

Les Pirates,

Le 29 septembre, les élèves de la deuxième à la 6e année de l'école à Saint-Bruno! ont participé à une animation à la bibliothèque municipale offerte par le Réseau des bibliothèques du Bas-St-Laurent.

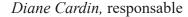
Cette exposition a pour thème « Ruses de pirates» et elle sera à la bibliothèque jusqu'en décembre 2022.

Les classes reviendront une autre fois le 15 novembre afin de compléter l'animation. Un pirate sera de passage pour venir les rencontrer.

Entre-temps, tous les élèves sont invités à fréquenter la bibliothèque où une collection de livres sur les pirates leur est offerte. Venez admirer avec eux le grand bateau dépliable ainsi que le fameux capitaine ZAPATO! Si vous êtes braves, venez écouter les voix d'outre-tombe de pirates célèbres comme celle de Barbe noire.

Voici un rappel des heures d'ouverture de la bibliothèque de Saint-Bruno!

Mercredi de 18 h 30 à 20







Chronique municipale

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le lundi 15 août à 20 h 00.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2022-08-175 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-08-176 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2022

2022-08-177 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} AOÛT 2022

2022-08-178 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Gilles Beaulieu Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 869 007,66 \$.

2022-08-179 RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À ASSISTER AU COLLOQUE DE ZONE ANNUEL DE L'ADMQ LE 15 SEPTEMBRE 2022 À VILLE DÉGELIS

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise la directrice générale à assister au Colloque de zone annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui aura lieu dans la MRC de Témiscouata, soit à Ville Dégelis, le jeudi 15 septembre 2022 au coût de 75,00 \$.

2022-08-180 RÉSOLUTION POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION ET DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (PRACIM)

ATTENDU QUE le garage municipal actuel tombe en désuétude depuis plusieurs décennies et ne répond plus aux normes quant à la dimension pour abriter la machinerie municipale; ATTENDU QUE la Municipalité à confier à la firme Bouchard Service-Conseil de procéder à une analyse et à remplir un carnet de santé concernant la vétusté dudit garage qui inquiète les employés municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité désire présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) pour la construction d'un garage municipal;

IL EST PROPROSÉ PAR : Madame Julie Nadeau Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

- autorise le dépôt de la demande d'aide financière;
- a pris connaissance du guide du PRACIM et qu'elle s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle;
- s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné;
- confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

2022-08-181 RÉSOLUTION POUR UNE DEMANDE D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLETS REDRESSEMENT ET ACCÉLÉRATION

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a pris connaissance des modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;



ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et que, le cas échéant, celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale ou triennale du plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE le chargé de projet de la Municipalité, Monsieur Guillaume Bouchard, ingénieur, agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

I'estimation détaillée du coût des travaux;

	1 '	o cc	1 '	174 11 4 1	1 ^, /	/ / \	<i>'</i> \
ıı	- 1	опте	de services	detaillant	ies conts i	ore a	ore i
_		OIIIC	ac bel vices	actuillant	co cours (Sic u	$\leq 10^{\circ}$

☐ le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres)

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Bernard Fortin Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser ces travaux selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que la directrice générale est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

2022-08-182 MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2022-07-156 CONCERNANT L'AUTORISATION DE CIRCULER DANS LE RANG DU NORD EN SAISON HIVERNALE POUR SE RENDRE AU SENTIER DE VTT IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Marie-Josée Caron Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska Accepte de modifier la résolution 2022-07-156 dans la formulation du texte concernant la demande du Club les Maniaques soit en les autorisant à circuler sur le rang du Nord à partir du lot numéro 5 727 101 pour se rendre à la route Albert-Lévesque de Mont-Carmel sur une distance approximative de 1,25 kilomètre.

2022-08-183 DEMANDE DE MONSIEUR JIMMY GAGNON POUR L'INSTALLATION D'UN PONCEAU – LOT 5 727 482, RUE MICHAUD

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Gilles Beaulieu Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise Monsieur Jimmy Gagnon à installer un ponceau au lot 5 727 482, rue Michaud, en suivant les recommandations du responsable des travaux publics de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et avise en temps nécessaire pour la vérification de l'installation en guise de conformité des travaux.

2022-08-184 DEMANDE DE MONSIEUR DANIEL LÉVESQUE POUR L'INSTALLATION D'UN PONCEAU – 523, 5^E RANG EST (LOT 5 726 744)

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Matthieu Gagné Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise Daniel Lévesque à installer un ponceau au 523, 5° rang Est (lot 5 726 744) dont la sortie s'effectue sur le 5° rang Est, en suivant les recommandations du responsable des travaux publics de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et avise en temps nécessaire pour la vérification de l'installation en guise de conformité des travaux.

2022-08-185 DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE SAUVEGARDE POUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS ET DE DONNÉES SUR 3 POSTES DE TRAVAIL AU BUREAU MUNICIPAL

IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Marie-Josée Caron Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte la proposition la plus basse soit 6TEM TI pour procéder à l'installation d'un système de sauvegarde de 3 postes de travail au coût de 901,94 \$ (incluant les taxes) et de



désigner la directrice générale en tant que responsable de la protection des renseignements confidentiels et des données au sein de la Municipalité.

VARIA

Le conseil tient à remercier et à féliciter Justin Dionne, coordonnateur, Bastien Caron-Côté, animateur et Édouard Fontaine, aide-animateur pour leur été au camp de jour de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

2022-08-186 INFORMATIONS DIVERSES

2022-08-187 PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-08-188 FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu Et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 20 h 45.

À noter que le contenu intégral du procèsverbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le mardi 6 septembre à 20 h 00.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2022-09-191 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-09-192 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2022

2022-09-193 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Matthieu Gagné Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 58 518,45 \$.

2022-09-194 RÉSOLUTION ATTESTANT LA FIN DES TRAVAUX - PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET SOUTIEN - PROJET 154217016

IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Julie Nadeau Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Madame Maryse Ouellet, directrice générale est dûment autorisée à signer tout document ou toute entente à cet effet avec le ministre des Transports.

2022-09-195 RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIE-MENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 2 DE CONSTRUCTION & PAVAGE PORTNEUF INC. EN RE-GARD DES TRAVAUX EXÉCUTÉS DANS LE RANG STE-BARBE IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Matthieu Gagné Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal autorise le paiement du décompte progressif no. 2 de Construction & Pavage Portneuf Inc. au montant de 11 553,49 \$ pour les travaux de pavage réalisés dans le rang SteBarbe

2022-09-196 RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 3 DE CONSTRUCTION & PAVAGE PORTNEUF INC. EN REGARD DES TRAVAUX EXÉCUTÉS DANS LE RANG STE-BARBE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal autorise le paiement du décompte progressif no. 3 de Construction & Pavage Portneuf Inc. au montant de 77 243,83 \$ pour les travaux de pavage réalisés dans le rang SteBarbe.

2022-09-197 RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE 3^E VERSEMENT DE LA QUOTE-PART DE LA MRC DE KAMOURASKA POUR L'ANNÉE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte et autorise le paiement du 3° versement à la MRC de Kamouraska pour l'année 2022 au montant de 25 578,00 \$.

1-1-198 RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA MRC DE KAMOURASKA DE PROCÉDER À LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ POUR UN REGROUPEMENT DE LA COLLECTE ET DU TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA MRC DE KAMOURASKA



ATTENDU QU'en vertu de l'article 53.11 de la Loi sur la qualité de l'environnement, le 9 février 2022, le conseil de la MRC de Kamouraska a adopté le projet de plan de gestion des matières résiduelles révisé (résolution no. 080-CM2022);

ATTENDU QUE la mesure 17 de ce projet de plan de gestion des matières résiduelles révisé vise l'optimisation de la collecte et du transport des matières résiduelles à l'échelle de la MRC;

ATTENDU la volonté du conseil de la MRC de Kamouraska de réaliser « une étude d'opportunité permettant d'évaluer la pertinence de regrouper la collecte et le transport des matières résiduelles à l'échelle de l'ensemble des municipalités de la MRC de Kamouraska », ci-après appelée « le Projet »;

ATTENDU QUE pour ce Projet, la MRC désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du volet 4 — Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

ATTENDU QUE le Projet est estimé à 164 135 \$ et qu'il pourrait être subventionné à 50 % par le biais d'une aide financière du MAMH et à 50 % par la MRC;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a pris connaissance du *Guide à l'intention des organismes* concernant le volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska désire présenter et participer au Projet dans le cadre de l'aide financière;

ATTENDU QUE le formulaire de demande d'aide financière vise à être déposé auprès du MAMH au plus tard le 16 septembre 2022;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

- autorise le dépôt du Projet dans le cadre du volet 4
 Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- s'engage à participer au Projet en fournissant les informations nécessaires (contrats, ententes, données financières, statistiques, etc.) le cas échéant;
- mandate la MRC de Kamouraska à titre d'organisme responsable dudit Projet.

2022-09-199 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 251-2022 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 69 DE LA MUNICIPALITÉ AFIN D'AUGMENTER LA LARGEUR MAXIMALE D'UN LOT DANS LES MILIEUX DESSERVIS PAR LE RÉSEAU D'ÉGOUT

Monsieur Gilles Plourde, conseiller, donne avis de motion et dépose le PREMIER projet de règlement numéro 251-2022 visant à modifier le règlement de lotissement numéro 69 de la Municipalité afin d'augmenter la largeur maximale d'un lot dans les milieux desservis par le réseau d'égout.

2022-09-200 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 251-2022 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 69 DE LA MUNICIPALITÉ AFIN D'AUGMENTER LA LARGEUR MAXIMALE D'UN LOT DANS LES MILIEUX DESSERVIS PAR LE RÉSEAU D'ÉGOUT

ATTENDU les pouvoirs attribués par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c A-19.1) à la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska;

ATTENDU QU'un règlement de lotissement est actuellement applicable au territoire de la municipalité et qu'il est opportun d'apporter une modification;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a préalablement été donné par Monsieur Gilles Plourde lors de la séance du 6 septembre 2022;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde Et résolu que le présent règlement portant le numéro 251-2022 est adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :



PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 69

Section 1 Dispositions déclaratoires

Article 1 Titre du règlement

Le présent règlement porte le titre de « Projet de règlement numéro 251-2022 modifiant le règlement de lotissement numéro 69 afin d'augmenter la largeur maximale d'un lot dans les milieux desservis par le réseau d'égout ».

Article 2 Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Section 2 Modification du règlement de lotissement

La présente section modifie le règlement intitulé « Règlement de lotissement numéro 69 » de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

Article 3 Remplacement de l'article 3.3.2

L'article 3.3.2 est remplacé par ce qui suit :

« 3.3.2 <u>Lot partiellement desservi (aqueduc ou égout sanitaire)</u>

La superficie minimale d'un lot desservi uniquement par un réseau d'aqueduc ou uniquement par un réseau d'égout est fixée à 1500 mètres carrés (16 144 pi.2). La largeur minimale d'un tel lot est fixée à 25 mètres (82 pi.) alors que la largeur maximale est fixée à 50 mètres (164 pi.). »

Section 3 Dispositions finales

Article 4 Entrée en vigueur

Le règlement entrera en vigueur après que toutes les formalités prescrites par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c A-19.1) auront été dûment remplies.

ADOPTÉ À SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA, CE 6° JOUR DE SEPTEMBRE 2022.

2022-09-201 DEMANDE D'APPUI FINANCIER DU CLUB DE VTT *LES MANIE-AQUES DE WOODBRIDGE*

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska achète une publicité insérée dans le dépliant du Club de VTT *les Manie-Aques de Woodbridge* au montant de 60,00 \$.

VARIA

2022-09-202 RÉSOLUTION POUR MANDATER LE MAIRE ET LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À SIGNER UNE ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA ET MONSIEUR JACQUES LEBRUN POUR L'IMPLANTATION DU PROJET D'ART PUBLIC

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Matthieu Gagné Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal accepte de rédiger une entente entre la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et Monsieur Jacques Lebrun, propriétaire du terrain que l'artiste a choisi de procéder à l'implantation de son œuvre « Oh la vache » de Pilar Macias dans le cadre de l'appel de projets pour l'art public pour la route du Haut-Pays et de mandater Monsieur le maire, Richard Caron et la directrice générale, Madame Maryse Ouellet à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska ladite entente.

2022-09-203 RÉSOLUTION POUR MANDATER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À SIGNER UNE QUITTANCE DANS LE DOSSIER DU 155, ROUTE DU PETIT-MOULIN

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde Il est résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

- consent à la radiation de l'hypothèque immobilière publiée au registre foncier de la circonscription foncière de Kamouraska sous le numéro 15 713 537;
- autorise Madame Maryse Ouellet, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité l'acte de quittance à être préparé et reçu par Me Claude Gagnon, notaire de Saint-Pascal, de même que tout document utile et nécessaire, le cas échéant, afin d'assurer la radiation de l'inscription de l'hypothèque immobilière au registre foncier.

2022-09-204 RÉSOLUTION POUR LOCATION D'UNE ROULOTTE DE CHANTIER EN REMPLACEMENT DU BÂTIMENT INTERGÉNÉRATIONNEL INCENDIÉ EN MAI 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné Et résolu à l'unanimité des membres présents que la



Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska demande à l'entreprise Les Maisons Ouellet de louer une roulotte de chantier d'une grandeur 10 pieds par 24 pieds au coût de 635,00 \$ par mois pour la durée de midécembre 2022 à mi-mars 2023 et mandate la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité tout document relatif à ladite location.

2022-09-205 INFORMATIONS DIVERSES

2022-09-206 PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-09-207 FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde Et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 20 h 32.

 À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

Richard Caron, maire Maryse Ouellet, secrétaire-trésorière

Comité d'embellissement

Nous vous demandons de noter que la prochaine cueillette de cannettes aura lieu le samedi 15 octobre à 10 h.



Comme d'habitude, mettez vos sacs sur la galerie ou au bord du chemin selon votre proximité.

Parmi les projets réalisés par le comité, vous verrez bientôt apparaître une borne directionnelle au parc de l'église. Cette borne servira à orienter les visiteurs dans notre village.

Si vous êtes disposé à nous aider ou faire partie du comité, donnez votre nom à la secrétaire de la municipalité, nous serons heureux de vous accueillir.

Notre prochaine corvée vers la fin octobre concerne les travaux horticoles d'automne dans nos aménagements.

Bon automne

Andrée Michaud

Oh la Vache!

Une 6° œuvre d'art public (sur un total de huit) prend maintenant place sur le circuit. C'est du côté de la belle Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska que l'artiste Pilar Macias a fait élire domicile son projet « Oh la Vache! ».

À l'entrée du village, juste après le pont, devant la magnifique grange Lebrun, une sympathique vache photogénique regarde désormais passer les gens.

Cette vache particulière est composée de photos de la municipalité, captées et assemblées par l'artiste. Le support (la vache) et son contenu (les photos) sont un clin d'œil aux paysages et à l'histoire agricoles et forestiers qui composent le Haut-Pays de Kamouraska.

Bravo à Pilar Macias pour cette réalisation. Merci à la municipalité et à la MRC de Kamouraska pour votre participation et à l'entente de développement culturel du Kamouraska.

Faire monter les gens dans le Haut-Pays, on aime ça!

Texte tiré de la page Facebook du Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska



Invitation

Rencontre citoyenne

Lundi, 24 octobre 2022 à 19 h à la salle municipale



Discussions sur divers sujets en lien avec la municipalité.

Nous vous attendons en grand nombre.

Le conseil municipal de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska





Comité des loisirs

À quoi sert un comité des loisirs ?

Un comité des loisirs met en place différentes activités pour toute la famille. Le comité garde toujours dans son optique de diversifier ses évènements pour attirer l'ensemble de la population. En participant aux activités, ça permet de créer des liens entre les participants, de faire bouger les gens en les faisant sortir de la maison et de susciter un sentiment de « VIENS JOUER DEHORS ».

La pandémie nous a forcés à être enfermés, il est grand temps de bouger et de sortir de nos vieilles habitudes. Inscrivez-vous comme bénévole et venez partager vos idées dans le comité des loisirs. Vous aurez un sentiment d'appartenance et serez fiers de faire partie de la relève. En prenant part à la réalisation de belles activités, vous donnerez vie à votre village en le rendant plus attractif.

Le comité municipal des loisirs recherche activement des bénévoles pour le compléter. Pour avoir un bon fonctionnement au sein du comité et d'avoir des idées diverses, il faut minimalement cinq (5) membres. Pour le moment, nous pouvons compter sur Diane Lavoie, Valérie Lavoie et Justin Dionne en plus de Matthieu Gagné, responsable du comité auprès du conseil municipal.

Être bénévole apporte de nombreux bienfaits sur la santé, lorsque chacun y met du sien, il est formidable d'échanger et de réaliser des projets pour la population. Le comité devient une famille, des amis.ies et fait preuve d'un esprit de solidarité. Un bénévole est un maillon dans la chaîne humaine et offre ses compétences avec dynamisme tout en respectant le rythme de chacun. Vous vous sentirez bien en contribuant à l'organisation d'activités, votre estime de soi et votre confiance augmenteront et quel sentiment de fierté vous ressentirez après que tout sera en place.

Vous avez des suggestions d'activités ? Dites-les-nous!

Pour informations supplémentaires ou pour démontrer votre intérêt, vous pouvez téléphoner à Matthieu Gagné au 418 492-7056 ou via le Facebook de la Municipalité.



Un vent de changement au Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska

Le Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska est déménagé dans la maison verte au **542**, **boulevard Hébert** à Saint-Pascal.

Cette nouvelle maison à plusieurs étages ouvre de nouvelles possibilités pour l'organisation d'activités pour les femmes du Kamouraska. Au rez-de-chaussée, il y a une salle multifonctionnelle avec la capacité de recevoir environ cinquante personnes pour des activités variées, telles que des groupes d'entraide, des formations, des conférences, des dîners-causeries, etc. Le premier étage possède deux grands salons pour des rencontres diverses entre femmes. L'étage supérieur est l'endroit où se situent les espaces de bureaux pour les rencontres privées avec les femmes qui ont différents besoins. Cette maison nous permet une amélioration des services importante qui seront plus diversifiés et personnalisés.

Ces locaux plus grands pourront répondre plus aisément aux besoins grandissants des femmes du Kamouraska ainsi qu'à différents organismes du milieu.

www.lapasserelledukamouraska.org

Rappelons que le Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska est une ressource locale, gérée par et pour des femmes. C'est un lieu d'appartenance et de transition qui offre à toutes les femmes du Kamouraska de tout âge, une alternative à leur isolement ainsi qu'un réseau d'éducation et d'action.





Bienvenue à l'abbé Désiré Messou

L'abbé Désiré est né le 29 décembre 1980 à Abongoua en Côte d'Ivoire.

Avant d'entrer au Grand Séminaire, il a étudié en communication d'entreprise, puis en sociologie à l'Université d'Abidjan Cocody. De 2004 à 2009, il est sur le mar-



ché du travail et œuvre au Ministère de la Solidarité et des Victimes de Guerre, en tant que superviseur, coordinateur et s'occupe de l'administration du site web et de gestion de la messagerie électronique de ce ministère.

En même temps, il est engagé dans divers mouvements, groupes et associations de sa paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption de Koumassi-Prodomo.

C'est fort de ces engagements que celui-ci entre en formation pour devenir prêtre en 2009. Après ses études en philosophie et en théologie, il est ordonné le 30 janvier 2016 par Monseigneur Raymond Ahoua, pour le diocèse de Grand-Bassam. De 2016-2018, il a été secrétaire du secteur épiscopal de Port-Boüet. Puis de juin 2016 à juin 2019, vicaire à la paroisse de Notre-Dame-de l'Assomption de Koumassi-Prodomo et aumônier de la JEC et des Étudiants Catholiques du diocèse de Grand-Bassam.

Au mois d'août 2019, l'abbé Désiré accepte de devenir prêtre fidei donum et arrive ainsi dans notre diocèse. Il est nommé par notre évêque, Mgr Pierre Goudreault, dans l'Unité Missionnaire Est, avec pour résidence le presbytère de Sully, à Pohénégamook.

À partir du 1^{er} août 2022, l'abbé Désiré Messou est nommé comme prêtre collaborateur dans notre Unité missionnaire du Centre avec pour lieu de résidence Ville Saint-Pascal.

Nous le remercions chaleureusement pour son engagement et sa présence parmi nous et lui souhaitons une fructueuse mission dans notre milieu.

Nos amitiés et prières vous accompagnent, abbé Désiré.

Texte reçu du Diocèse de Sainte-Anne-de-la- Pocatière.

PLACE DE L'ÉGLISE





Mois d'octobre

Jour	Date	Intentions	Par	
Dimanche 11 h	9	Défunt Raymond Lavoie, 1 ^{er} anniversaire	Son épouse Nicole Lévesque	
Dimanche 11 h	30	Défunte Monique Mignault	Denise et Josée Gagné	

CAPITATION 2022-2023

Le mois d'octobre, c'est le mois de la capitation, vous recevrez par la poste un rappel. En tant que partie intégrante de notre grande famille paroissiale, chacune et chacun se fera un devoir de s'acquitter de sa contribution de seulement 50,00 \$ par année, c'est peu pour garder notre paroisse active et conforme à notre engagement de baptisés(es). Vos marguilliers(ières) passeront vous solliciter au courant du mois d'octobre.

Merci de votre bel accueil et de votre grande générosité!

Gilles Beaulieu Président de votre Conseil de Fabrique

Changement d'heure

Nous passerons à l'heure d'hiver dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 novembre 2022.

- 1 heure

À 3 heures du matin il sera alors 2 heures.



Nous gagnerons 1 heure de sommeil.

Duneru.csiendrier.be



CHRONIQUE CULINAIRE

Les meilleures variétés de pommes pour la cuisson sont les Granny Smith, les Spartan, les Cortland, et les Golden Délicious. Elles conservent mieux leur forme et leur goût une fois cuites. Elles sont idéales pour les tartes, les compotes et toute cuisson prolongée au four.

Salsa à l'avocat et aux pommes (6 à 8 portions)

1 boîte de tomates en dés

Choix de deux avocats moyens, coupés en petits cubes 2 pommes sucrées pelées, parées et coupées en petits dés

3 c. à soupe de vinaigre de cidre

5 échalotes tranchées

1 c. à soupe de pâte de tomate

1 c. à soupe de poudre de chili

1 c. à thé de sel de céleri

Mettre tous les ingrédients dans un bol, puis bien mélanger. Couvrir puis laisser reposer quelques heures au réfrigérateur pour laisser le temps aux saveurs de s'amalgamer. Servir avec des nachos, des tranches minces de pain baguette grillées ou des quartiers de pain pita ouverts, puis grillés. Excellent avec de la crème sure.

Pétoncles sautés, salsa de mangue et d'échalotes (4 à 6 portions)

1 1/3-1 ½ (600-750 gr) gros pétoncle Huile d'olive Sel et poivre Laitue Boston

Salsa à la mangue et aux échalotes

- 3 tomates moyennes parées, épépinées et coupées en cubes
- 2 tasses (500 ml chair de mangue, coupée en cubes Jus et zeste râpé d'une lime
- 2 c. à soupe (30 ml) vinaigre blanc
- 2 c. à thé (10 ml) coriandre moulue

10-12 échalotes vertes tranchées

1 poivron orange ou jaune paré et coupé en petits cubes

2 c. à soupe (0 ml) huile d'olive

Sel et poivre

Déposer les pétoncles sur un linge propre, puis les assécher le plus possible. Réserver. Dans une grande poêle, faire chauffer un fond d'huile à feu moyen élevé. Quand l'huile est chaude, ajouter les pétoncles et les saisir quelques minutes de chaque côté. Les saler et poivrer pendant la cuisson. Ne pas trop les cuire, car ils deviendront caoutchouteux.

Déposer une portion de salsa à la mangue et aux échalotes au centre de 4-6 assiettes, sur un fond de feuilles de laitue. À l'aide d'une grande cuillère trouée, disposer les pétoncles sur la salsa. Servir immédiatement. Accompagner de tranches d'avocat et de tranches de pain grillé.

Salsa à la mangue et aux échalotes

Dans un bol, bien mélanger tous les ingrédients, puis saler et poivrer au goût. Couvrir et réfrigérer quelques heures avant de servir.



Conseil de chef

La cuisson des fruits de mer, que ce soit dans la poêle ou au barbecue, nécessite une attention particulière. Par exemple les crevettes et les pétoncles prendront environ de 2 à 3 minutes de chaque côté (ou un peu plus selon leur grosseur) pour cuire. Asséchez-les bien, puis huilez-les avant de les griller. Une cuisson à feu moyen ou moyen élevé est recommandée. Ne les cuisez pas , car étant peu gras, cela les rendra rapidement secs et caoutchouteux.

Angèle Dionne



Assemblée générale des « Habitations Saint-Bruno »

C'est le 24 août dernier que les « Habitations Saint-Bruno » tenaient son assemblée générale annuelle.

La firme Mallette était présente pour nous présenter les états financiers de l'année 2021 qui se soldent par un déficit de 7 816 \$. Il faut savoir qu'un loyer a été pendant plusieurs mois vaquant. Pour arriver à un équilibre budgétaire, il faut qu'ils soient tous loués à l'année. Avec une gestion rigoureuse des dépenses, l'on pourra atteindre l'objectif de ne pas faire de déficit pour la prochaine année. Présentement ils sont tous loués et on a même quelques noms en réserve.

Pour ce qui est des activités, elles ont été restreintes cette année encore a cause de la pandémie. Il faut féliciter la résilience des résidents qui ont su s'acclimater de la situation. Si tout va bien on pourra reprendre quelques activités, tels musique, spectacle etc... Une activité qui fut bien appréciée récemment est la venue du bar laitier «Le Blizzarroïde» de Saint-Pascal qui est venu sur place offrir une friandise glacée aux résidents, la population s'est jointe également à eux pour en profiter. Activité à répéter selon l'avis de tous.

À la suite du départ de M.Serge Caron l'an passé, Mme Ginette Castonguay avait repris la relève comme gestionnaire, malheureusement, celle-ci a démissionné de son poste après cinq mois. Madame Diane Lavoie occupe maintenant ce poste à raison de 2 demi-journées par semaine.



Richard Caron, Diane Lavoie (gestionnaire), André Charest, Jacqueline Lizotte, Jacqueline Dionne, Danielle Dionne. Absents : Gilles Plourde et Gilles Beaulieu

Comme la pénurie d'emploi touche tout le monde, les Habitations n'y font pas exception. En ne trouvant pas de cuisinier pour prendre la relève lors des congés de celui-ci, on a dû faire appel à un service de traiteur. Effectivement, Alimentation Saint-Bruno fournit les repas lorsque le cuisinier est en congé. Il est trop tôt pour savoir si cette solution sera envisagée à long terme, on attend de voir s'il y a un gain à faire, il faudra voir les résultats financiers obtenus à la fin de l'année financière.

Qui dit assemblée générale dit élection. Plusieurs mandats ont été renouvelés afin de former le conseil d'administration qui se compose de Mesdames Jacqueline Dionne, Jacqueline Lizotte, Danielle Dionne, de Messieurs Richard Caron, André Charest, Gilles Plourde et de Gilles Beaulieu



Nouvelles des 50 ans et plus

Voilà, l'automne est là avec ces belles couleurs, prenons le temps d'aller marcher et de respirer le bon air.

De plus, si vous voulez faire plus d'exercices, nous avons des appareils qui peuvent être mis à votre disposition dans un local en bas de la salle municipale. Il est possible de faire un horaire afin que vous puissiez en profiter entre amis (es). Appelez-moi 418-492-5926 et nous mettrons le tout en fonction. J'attends aussi vos adresses courriel

(cibelle my@hotmail.com)

Anniversaires d'octobre

- 10 Daniel Thériault
- 11 Myrtha St-Pierre
- 15 Gilbert Lagacé
- Régent Lagacé 17
- 19 Chantal Nadeau
- 23 Robert Thériault
- 29 Roger Thériault
- 31 Camillien Lizotte

Myrtha St-Pierre, présidente



PAGE 15



Période d'inscription pour les ateliers d'ABC des Portages à St-Pascal.

C'est GRATUIT!

Ateliers d'alphabétisation : pour améliorer les compétences en lecture, écriture, calcul. Petits groupes, approche personnalisée et apprentissages dans des situations de la vie courante.

- Tous les mardis de 13 h à 15 h 30
- Débute en septembre (si le nombre d'inscriptions est suffisant)
- INSCRIPTION OBLIGATOIRE
- Au, 580-C rue Côté, Saint-Pascal

Service d'Écrivaine publique : aide pour remplir des formulaires, lire, rédiger ou comprendre un document. GRATUIT et confidentiel.

- Au 580-C rue Côté, Saint-Pascal
- tous les mardis matin, sur RENDEZ-VOUS seulement.
- Débute en septembre

Contactez-nous pour plus d'information! Il est plus facile de rejoindre la formatrice par courriel.

abckamouraska@gmail.com

Bureau d'ABC des Portages 418 862-9998









C 418-492-1449

Prendre soin de soi. S'entraider. Agir ensemble. S'outiller.

- Relation d'aide
- Développement de soi
- Activités
- Actions collectives



Lancement des activités

La programmation des activités du Centre-Femmes la Passerelle pour l'automne 2022 est enfin prête!



9 H 30 Le 29 septembre- Arc-en-ciel du

Le 27 octobre - Boutique Suivez le fil Le 24 novembre - Présentation par le CALACS

'Notez qu'il est important de s'inscrire, car un minimum d'inscriptions est requis pour les

*Les activités ont lieu au Centre-Femmes La Passerelle, sauf indication contraire,

'S Signifie que l'activité est pavante (par cours) 5\$ membre / 10\$ non-membre

Pour devenir membre 5\$ / par année Contactez-nous

PARTY DES FÊTES Le mercredi 7 décembre

* Le cours se donne à la salle Kamouraska

67 Avenue Morel / Kamouraska

Les 11-18-25 octobre

Le 1-8 novembre

ACTIONS COLLECTIVES

Le 22 septembre - 5 à 7 Soirée interculturelle *potluck Le 4 octobre - 13h à 19h

Journée porte ouverte 24 novembre au 6 décembre -Exposition «L'amour donne des ailes, ne les coupent pas»

HEURES D'OUVERTURE Lundi - 8h30 à 12h00/ 13h00 à 16h30 Mardi - 12h00 à 16h30 Mercredi - 8h30 à 16h30 Jeudi - 8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30

www.lapasserelledukamouraska.org 542 Boulevard Hébert, Saint-Pascal, GOL 3YO 418-492-1449

Vendredi - 8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30

Pour s'inscrire à l'une de nos activités, vous pouvez nous appelez - 418-492-1449 Ou remplir le formulaire



Portrait des textiles postconsommation des citovens du Bas-Saint-Laurent



Écocentre d'AMQUI - Photo : Sarah Tavernier

Rassemblant des experts du milieu bas-laurentien afin de comprendre les flux de matières textiles citoyens sur le territoire, le projet de portrait des textiles postconsommation des citoyens du Bas-Saint-Laurent, coordonné et mis en œuvre par Co-éco, en collaboration avec la SADC du Kamouraska, bat son plein.

Après plusieurs semaines de visites terrain, Sarah Tavernier (chargée de projet en éducation relative à l'environnement chez Co-éco) et Maxime St-Denis (chargée de projet en économie circulaire à la SADC du Kamouraska pour le projet Synergie Bas-Saint-Laurent) présentent cette semaine à Trois-Pistoles leurs premiers résultats aux intervenants concernés. Cette rencontre vise également la consultation des partenaires en vue de la finalisation de la rédaction du portrait et de ses recommandations, qui seront déposés plus tard cet automne auprès de RECYC-QUÉBEC accompagnés d'un plan d'action concret visant la mise en valeur des surplus textiles de l'ensemble de la région. Demeurez à l'affût!

Ce projet est soutenu par RECYC-QUÉBEC et Synergie Bas-Saint-Laurent, de même que par les MRC de Rivièredu-Loup, Kamouraska, Les Basques, du Témiscouata, de Rimouski-Neigette, La Mitis, la Matanie et la Matapédia.



Horaire d'ouverture

Alimentation Saint-Bruno

Bureau municipal

Du lundi au jeudi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Le vendredi: 8 h 30 à 12 h

Tél.: 418-492-2612 www.stbrunokam.qc.ca Dimanche: 8 h à 19 h Lundi: 9 h à 19 h

Mardi: 9 h à 19 h

Mercredi : 9 h à 19 h Jeudi : 9 h à 21 h

Vendredi : 9 h à 21 h Samedi : 8 h à 21 h

Tél.: 418 492-3185

Fabrique 321, rue de l'Église

Lundi au vendredi Téléphone: 418-492-1476.

Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9 h 15 à 11 h 30 13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30 13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

SAAQ St-Pascal

Lundi 12 h à 16 h
Mardi 12 h à 16 h
Mercredi de 9 h à 11 h et 12 h à 16 h
Jeudi de12 h à 16 h et 17 h à 20 h
Vendredi 12 h à 16 h
Samedi Fermé
dimanche Fermé

Téléphone: (418) 492-7314

Bibliothèque

Le mercredi de 18 h 30 à 20 h



Dre Jill Laroche Paquet















Service de Pneus Marcel inc.

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile - agricole



418 492-2915 622 boul. Hébert Saint-Pascal





Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre Services juridiques inc.

Me Claude Gagnon

Me Dorisse St-Pierre

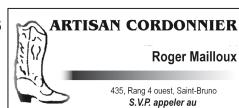
Me Marie-Christine Morneau 506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal Tél.: 418 492-141 / 418 492-7294 Téléc: 418 492-3131

COMITÉ DES BÉNÉVOLES

Repas après les funérailles Saint-Bruno

Ghislaine Gagné Myrtha St-Pierre

418-714-6730 418-492-5926



Fabrique St-Bruno

418 492-2986

Lundi au vendredi de 9h à 16h 321, rue de l'Église, bureau 1-B Saint-Bruno-de-Kamouraska



HÉBERGEMENT

Personnes autonomes et semi-autonomes Pour une convalescence ou en permanence

«Le bonheur n'a pas d'âge mais il a une adresse» 138 & 140 route du Petit Moulin Roger Lavoie, prop. Saint-Bruno (Québec) GOL 2M0 (418) 492-7075 Andrée Michaud

510 rang 5 St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824 and_micho@yahoo.ca



Tél.: 418-492-5942



Garde paroissiale

Saint-Bruno

Gilles Beaulieu, secrétaire

492-7132





Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3 Saint-Bruno (Québec) GOL 2MO

Myrtha St-Pierre, présidente Téléphone: 418 492-5926

Activités et loisirs pour tous







Pharmacie Raphaelle Paradis et Marcelle Pelletier inc.

Heures d'ouverture

555, rue Taché Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0 Lundi au vendredi 9 h à 20 h Tél.: 418 492-1234 Samedi 9 h à 17 h Téléc.: 418 492-2255 Dimanche 10 h à 13 h Courriel: bsr@familiprix.com



321, rue de l'Église, bureau 1 Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) GOL 2M0

418 492-2612 www.stbrunokamouraska.ca

SAINT-BRUNO **DE-KAMOURASKA**







Jean-Claude Levesque

334, rue de l'église Saint-Bruno

418-492-7803



735, rue Taché Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0 418 492-3632

91, boul. Cartier Rivière-du-Loup (QC) G5R 4X4 418 860-3632



Alimentation Gabriel Landry inc.

501, avenue Patry, Saint-Pascal 418 492-1034





Chez Desjardins, nous restons près de vous, même à distance.

Découvrez comment faire vos opérations financières en toute sécurité, dans le confort de votre foyer.

